

SOUS-PRÉFECTURE DE SÉLESTAT-ERSTEIN  
**Natura 2000 – Sites « Rhin Ried Bruch de l'Andlau »**

**Secteur n°7 - Ried Centre Alsace – Bruch de l'Andlau**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU  
**GROUPE DE CONCERTATION SECTORIEL DU 14 JUIN 2006**  
(Réunion présidée par Monsieur le sous-préfet de Sélestat-Erstein)

Personnes présentes : Liste de présence jointe

**Introduction**

M. RAY, au nom du Maire de Sélestat, accueille l'ensemble des participants.

Mme MACK, Chef du Service Protection et Gestion de l'Espace de la DIREN Alsace, remercie l'ensemble des participants de leur présence et sollicite les éventuelles observations sur le compte rendu de la réunion précédente.

**En l'absence de remarques, le compte-rendu de la réunion du 07 novembre 2005 est approuvé.**

Mme MACK présente **l'ordre du jour de la réunion** :

- Compléments sur le diagnostic écologique : espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats et espèces de l'Annexe I de la Directive Oiseaux ; compléments sur la cartographie des habitats.
- Compléments sur le diagnostic socio-économique : avis et remarques sur le document de travail distribué le 7 novembre 2005.
- Compléments sur le diagnostic socio-économique : diagnostic agricole présenté par la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin.
- Calage du périmètre de la Zone Spéciale de Conservation : propositions.
- Point d'information sur les extensions mises en consultation en mars 2006.
- Enjeux et objectifs pour le secteur : propositions.

Mme DE LA GORCE, opératrice Natura 2000 pour le secteur 7 rappelle l'état d'avancement de la démarche et le calendrier prévu. La prochaine étape qui est prévue à l'automne 2006 concernera les propositions d'action.

**1/ Compléments sur le diagnostic écologique (Frédérique DE LA GORCE, opératrice Natura 2000)**

*Voir la version imprimée du diaporama qui a été distribuée en séance et peut être obtenue auprès de l'opératrice.*

Une première version du diagnostic écologique avait été distribuée lors de la réunion du 3 mars 2005. Celle-ci a été complétée depuis, grâce à une étude réalisée par l'association ODONAT pour les espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats (sauf poissons), par la LPO pour les Oiseaux et par le CSP pour les poissons.

On dispose désormais pour l'ensemble du site, d'une meilleure information sur la localisation des espèces, mais également d'une liste beaucoup plus complète.

- prédominance de la culture de maïs, la diversification des productions étant limitée à des exploitations de taille modeste,
- des filières bien structurées avec peu de place pour la vente directe.

Le secteur 7 est également caractérisé par des pratiques conditionnées par le caractère inondable de la zone et par la présence historique de mesures agri-environnementales. Une diminution du taux de contractualisation est constatée depuis le passage aux contrats d'agriculture durable (CAD) en 2004. Ce phénomène s'explique en partie par le souhait des agriculteurs de conserver la maîtrise de leurs pratiques. L'année 2004 particulièrement sèche avait en effet permis de réaliser des fauches multiples à ceux qui n'étaient pas contraints par un engagement contractuel de fauche tardive.

M. SCHMITT, Conseiller Général du Haut-Rhin s'interroge sur l'absence de diagnostic agricole pour le Haut-Rhin.

Mme WILLIG de la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin rappelle que les terres agricoles concernées par Natura 2000 dans le Haut-Rhin, le sont essentiellement par la ZPS. Or une procédure d'annulation de la ZPS haut-rhinoise a été mise en œuvre en 2005 et a conduit à la suspension du zonage jusqu'à ce qu'une nouvelle consultation ait lieu ce qui n'a pour l'instant pas été le cas.

Mme MACK précise que cette consultation était initialement prévue au printemps 2006, mais la désignation d'extensions de la ZSC « secteur alluvial Rhin Ried Bruch Bas Rhin » et sur d'autres ZSC alsaciennes s'est avérée prioritaire et a freiné la démarche. La consultation devrait être lancée à l'automne 2006.

Mme WILLIG précise que les agriculteurs souhaitent pouvoir être associés à la définition de la nouvelle ZPS.

M. BARBIER d'Alsace Nature remercie M. LIBBRECHT mais souhaite apporter quelques compléments : le respect de la qualité de l'eau a été largement évoqué dans la présentation car c'est l'une des principales préoccupations de cette zone alluviale concernée par la nappe phréatique et un important réseau hydrographique. Toutefois, il conviendrait de ne pas oublier l'objectif principal de Natura 2000 qui concerne le maintien et la gestion de la biodiversité. Le cas du Courlis cendré en est un bon exemple.

Concernant le développement de filières dans le cadre de Natura 2000, il convient de prendre en compte l'aspect multifonctionnel de la prairie et notamment sa valeur sociale et la biodiversité qui lui est propre.

Enfin, M. BARBIER souhaite exprimer un regret concernant le non aboutissement du projet LIFE Nature Ried.

Mme MACK rappelle que le diagnostic socio-économique avait pour but de faire un état des lieux de l'économie agricole du secteur. Tout ce qui concerne les enjeux, objectifs et proposition d'actions fait l'objet du DOCOB lui-même. Par ailleurs les problématiques de qualité d'eau ne sont pas déconnectées des objectifs de maintien des habitats en bon état de conservation. Les habitats aquatiques sont aussi pris en compte dans le DOCOB.

M. BARBIER souhaite que la surface ne diminue pas d'autant et que les ajustements ultérieurs soient faits à la hausse en intégrant un maximum de prairies dans la ZSC. Par ailleurs, Alsace Nature souhaite être associée au calage des périmètres.

Mme DE LA GORCE répond que c'est en effet l'objectif, elle ajoute qu'une partie des prairies existant en 1996 ont aujourd'hui cédé la place à des cultures, d'où la difficulté à conserver la même surface. Elle prend note de la demande d'Alsace Nature. Mme MACK rappelle qu'il a bien été convenu que le travail d'animation menée par l'opératrice sur le calage des périmètres (très conséquent pour le secteur 7 car 44 communes sont concernées) se ferait prioritairement auprès des maires. Or, à ce jour ce travail est en cours ; et c'est seulement dans un second temps que pourront pris en considération les autres avis.

M. LODWITZ de la Fédération de Pêche du Haut-Rhin s'interroge sur la cohérence d'un zonage « en lambeaux » tel qu'on peut le voir sur Ohnenheim. Quelle peut-être l'efficacité d'une gestion en confettis ?

Mme MACK répond que le morcellement de la ZSC est lié à son historique : en effet l'une des bases de travail qui a servi à l'établissement du périmètre était la couverture MAE de 1996. Les propositions d'extensions établies cette année ont une approche beaucoup plus globale. Le calage qui n'est pas terminé, pourra s'en inspirer.

Mme CLAUDEL de la DIREN Alsace, dresse une rapide présentation des propositions d'extensions qui ont été soumises à consultation en mars 2006, en vue de compléter le réseau Natura 2000 pour l'espèce *Maculinea teleius* (Azuré de la sanguisorbe).

#### **5. Enjeux et objectifs : propositions (Frédérique DE LA GORCE, opératrice Natura 2000)**

Un tableau de propositions est distribué à l'ensemble des participants. Ce document, ainsi que des cartes de synthèse sont téléchargeables sur le site Internet de la DIREN. Les membres du groupe sectoriel 7 pourront faire remonter toutes leurs observations sur ces documents à l'opératrice, afin qu'une version finalisée puisse être validée lors de la prochaine réunion prévue à l'automne 2006.

Sur le secteur 7, les principaux enjeux concernent les habitats prairiaux et les espèces qui y sont liées (oiseaux et papillons).

Les habitats aquatiques sont également très importants sur le secteur et la cartographie en cours de réalisation devrait révéler l'importance des enjeux de conservation pour ces habitats, ainsi que pour les espèces qui les fréquentent (poissons, espèces semi-aquatiques comme le castor, ...).

Les habitats forestiers sont bien représentés sur le secteur 7 et la présence de l'habitat prioritaire « aulnaie frênaie alluviale – 91E0 » implique également un enjeu de conservation important pour ce secteur.

LIEU : salle ste Barbe à SELESTAT.

Sous la présidence de Monsieur Jacques WITKOWSKI  
 Sous-Préfet de SELESTAT-ERSTEIN.

## LISTE DE PRESENCE

NOM - PRENOM	QUALITE	EMARGEMENT
LATBERT Patrick	déclaf 68	
ASAEL Stéphane	CRPFLA	
HEINBACHER Stephen	UNICEN ALSACE	
CLUSSMANN Jean-Marie	DMD 67	
STREBEL Ren	C.C.M.E	
LODWITZ J Luc	Fédération pêche H Rhin	
MUTSCHLER Alouisi	Président Sibus Centre Alsace	
"	Associé (Finiel'sheim)	
Heinrich Bernart	FDSEA CAMP SELESTAT	
KRETZ Christian	Adjoint/Maire ESTHOUSE	
SEHNITT P.	CG 67	
KOCHER N. Del	Maire NATUNHOEN	
KIENTZ J Martin	Maire d'EBERSHEIM	
Wolffme René	FDSEA - CA 67	
Willy LEHMINGER	Maire d'ERSTEIN + Concor	
SACQUEPEE Bernard	Maire Wickenschwihr	
BASCH R. G. G.	Maire Natterhals	
Michel BERGER	DRLS Alsace	
ROBERT LUSTIS	MAIRE BENFEE	
HERTZ Francis	Maire Elsenheim	
UHL Sabine	Adjointe <sup>Elzenheim</sup> <del>des</del> <sup>des</sup> <del>des</del>	
LOUCHE Jacqueline	OT Erstein	
HILBERT Jean-Claude	Maire de MUSSIG	
KOENIG Aphause	MP COMCOM COSENH	

cat

